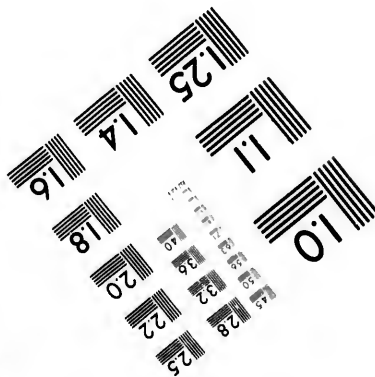
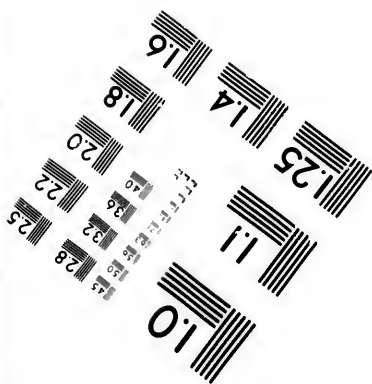
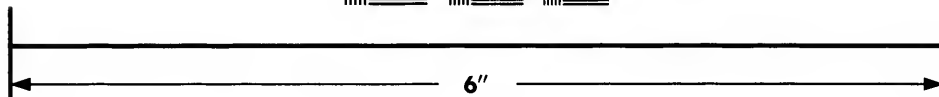
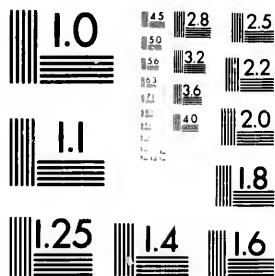


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



**© 1981**



The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

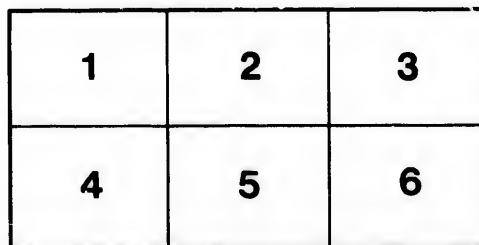
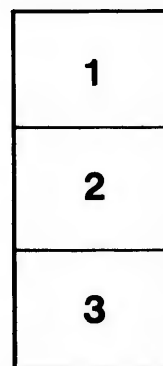
Library of the Public  
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives  
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails  
du  
modifier  
une  
page

rrata  
o

elure,  
à

32X





# LE MÉTIER DE MINISTRE

NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE NOTRE TEMPS  
ET A L'ÉDIFICATION DES CONTRIBUABLES  
DU CANADA

---

PREMIÈRE SÉRIE

---

SIR HECTOR LANGEVIN

---

MONTREAL

PUBLIÉ PAR LE JOURNAL *LA PRESSE*

1886



L

S

# LE METIER DE MINISTRE

NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE NOTRE TEMPS  
ET A L'ÉDIFICATION DES CONTRIBUABLES  
DU CANADA

---

PREMIÈRE SÉRIE

---

SIR HECTOR LANGEVIN

---

•••

Montréal  
PUBLIÉ PAR LE JOURNAL LA PRESSE

1886



---

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en  
l'année 1886, par WILLIAM EDMOND BLUMHART, de Montréal, au  
reau du ministère de l'agriculture.

---

# LE MÉTIER DE MINISTRE

---

PREMIÈRE SÉRIE

## SIR HECTOR LANGEVIN

---

### I

Un homme que la médiocrité de son esprit et la petitesse de son âme destinaient à ne jamais s'élever au-dessus des emplois subalternes, est porté par une étrange méprise des contemporains et de la fortune à un poste d'honneur et de combat. Appelé au ministère pour y jouer un rôle de simple commis, il s'y établit par l'intrigue et la servilité; et, dans un jour de deuil public, il devient bouche-trou. Le plus fier et le plus puissant lutteur de la race canadienne-française, dans notre temps, sir Georges Etienne Cartier, venait de mourir. Dans un premier moment de stupeur, ses amis se laissent persuader que celui qui a été son secrétaire et qui est au courant de tous ses secrets pourra mieux qu'un autre continuer son œuvre. Ce domestique est autorisé à s'affubler de la peau

du lion. Le voilà plus que chef d'un simple parti politique, représentant et organe officiel de tout un peuple, dans une des situations les plus difficiles qu'aient jamais créées en un pays, le mélange des races, la diversité et la nouveauté des institutions, l'antagonisme des intérêts et des hommes publics.

Il y a des individus qui grandissent avec la fortune. Une certaine élasticité naturelle leur tient lieu de qualités plus hautes. Mais celui-ci était par nature un petit esprit. Incapable de s'élever, même par la pensée, à la hauteur du rôle que lui assignait dans la confédération sa fonction de représentant d'une province et d'une race, il s'est appliqué pendant treize ans à rabaisser la fonction à sa taille. Là où Cartier avait été un chef, il a toujours été et il est resté un commis. Trop au-dessous de la tâche qui eût consisté à être l'égal de sir John, il s'est fait paisiblement son humble serviteur; et au premier moment, il n'y a eu en apparence rien de changé, il n'y a eu qu'un satellite de plus. Les événements suivaient si tranquillement leur pente que personne n'a pris garde à l'abaissement graduel et continu de l'influence canadienne-française dans le gouvernement de la Puissance, sous l'administration de sir Hector Langevin. Mais le jour où une grande question nationale a surgi, et où ceux qui nous représentaient dans le gouvernement auraient eu à élever la voix pour défendre nos droits et pour

faire prévaloir notre volonté, il a fallu se rendre à la plus douloureuse de toutes les évidences. Rien n'a été défendu, parce que depuis longtemps tout était livré ; l'homme qui était censé nous représenter ne représentait en réalité que sa propre servilité et sa soif d'être ministre. Il nous fallait un champion, et nous n'avions à présenter qu'un mannequin.

Comment nous étions-nous laissés nous-mêmes tomber dans cet état ? Il faut le rechercher ici, afin que les fautes du passé servent d'enseignement pour l'avenir. Il n'y a pas, dans l'histoire des peuples, d'événements sans cause ; et la carrière politique de sir Hector Langevin, si invraisemblable qu'elle paraisse au premier abord, doit s'expliquer, aux yeux de l'historien, par quelque influence malencontreuse dont il importe de connaître le caractère et l'origine, afin de nous tenir désormais en garde contre d'aussi lamentables erreurs.

Cette origine n'est pas facile à démêler ; car rarement on a vu réunir en un seul homme tant de défauts ou de qualités absentes dont une partie seulement eût dû infailliblement l'écartier du rang auquel il est parvenu.

Sir Hector Langevin n'a pas réussi par l'éloquence. On chercherait en vain à citer parmi les harangues de cet orateur filandreux et incolore un seul discours qui ait jamais remué une assemblée ou emporté un vote. Il n'a pas entraîné les suffra-

ges des hommes politiques par le poids des services rendus à son parti ou à ses amis. Au point de vue du parti, son intervention a été une suite de désastres; et au point de vue de la camaraderie, son égoïsme superlatif l'a toujours tenu à l'abri de la tentation de rendre service à un ami. Il ne doit pas plus à la séduction du caractère qu'à celle du talent; car il n'est ni fidèle, ni généreux, ni aimable. A défaut d'action sur le parlement, il ne saurait songer à se prévaloir d'une action quelconque sur les masses, car son impopularité est telle que, principal ministre pour le Bas-Canada et y disposant de tout le patronage officiel, il n'a jamais pu parvenir à se faire élire longtemps dans le même comté; et ses odyssées électorales seront une des curiosités, comme les fraudes et les violences de ses agents seront une des taches honteuses de l'histoire de notre temps. Comme chef, sir Hector Langevin ne possède, chacun le sait, ni le coup-d'œil, ni l'audace, ni la bravoure. Sa platitude et son accablement, lors de la déroute de 1873, avaient exaspéré sir John; tout récemment, sa couardise et ses veilléités de défaillances, après le meurtre de Riel, ont été telles qu'elles ont indigné ses complices et qu'il a fallu faire passer momentanément entre les mains de M. Chapleau la direction de la résistance au soulèvement national.

La situation qu'il occupe n'a donc été conquise ni par le talent, ni par l'éloquence, ni par le carac-

tère, ni même par quelqu'un de ces défauts brillants qui entraînent et qui égarent parfois la faveur des foules. Elle est due toute entière à l'âpreté persévérante d'une ambition égoïste et à l'art de poursuivre avec ténacité et dans l'ombre de tortueuses intrigues.

Au physique le personnage n'est ni grand, ni petit. Sa démarche est lourde et appesantie par un embonpoint précoce. Ses bras trop courts donnent à son extérieur je ne sais quoi d'inachevé que complète le caractère fuyant du visage. La face, toute rasée à l'exception d'une légère impériale, est flasque et sans expression. Son teint est plombé. Deux yeux de couleur indécise et en forme de vrille roulent un regard oblique. On sent à première vue l'individu qui ne regarde jamais les gens en face. Sa conversation est courte, sans haleine et sans chaleur, interrompue par un petit rire sec, comme s'il craignait à tout moment de se livrer. Toute sa personne est pleine de sous-entendus et de mystères, comme celle d'un vieux policier autrichien du temps de M. de Metternich et de la Sainte-Alliance. Quel que soit le sujet dont on lui parle, il ne veut avoir l'air de rien apprendre, et il vous arrête au premier mot par un "oui, je sais. . . ." ou "j'ai quelques renseignements là-dessus" qui exhalent un parfum archaïque de conseil des Dix et qui font songer au Pont des Soupirs. De l'effort incessant auquel il s'est livré depuis sa sortie du collège pour se créer

un masque de gravité, il est resté un manque de naturel qui est devenu une seconde nature, et quelque chose de faux qui laisse une impression louche ; une impression analogue, à celle que provoquent, en dehors des planches, la face rasée et la démarche incertaine d'un acteur habillé en bourgeois.

Pourtant, il y a une force sous ce masque médiocre et sous cet amas de graisse : il y a la force de l'égoïsme. C'est homme s'est dit qu'il arriverait, non pour jouer un rôle et pour laisser un nom, mais pour arriver. Ce petit esprit qu'aucune passion ne dérange et qui ignore les chimères, est capable de travail. Son ambition qui est âpre à, comme toute sa personne, quelque chose d'étriqué qui fait contraste avec la hauteur du but poursuivi. On ne peut pas dire qu'il recherche le pouvoir pour les grandes rapines, quoiqu'il soit outrageusement parcimonieux, et quoiqu'il ait tenu à mettre de côté un honnête magot. Il ne le recherche pas non plus pour l'exercer avec éclat ni pour faire de grandes choses. Mais il aime le pouvoir pour lui-même, les titres pour être titré, et la position de chef pour être chef. Dans cet amour-propre boursoufflé qui n'a pas droit au nom d'orgueil, il entre quelque chose de la manie de l'avare ; et l'on sent que son ambition est faite de jalousie et de petitesse, pas du tout de vrai amour de la gloire.

Au service de cette ambition, il a mis sa puis-

sance de travail qui est incontestable et qui eût fait de lui, en d'autres temps, un chef de bureau très réussi. Son intelligence, limitée à un horizon très étroit et très terre-à-terre ne comporte ni grandes conceptions, ni vues profondes. Mais il apporte dans la politique et dans l'intrigue l'ordre d'un parfait notaire et l'assiduité d'un bon teneur de livres. Il aime à se mirer dans ses statistiques et à étiqueter ses petits papiers. Son érudition ministérielle est une boîte à tiroirs habilement ménagée; et sa connaissance des hommes est une collection d'archives qui le mettent en mesure de procéder à l'appel, avec la précision d'un prêteur à la petite semaine et l'exactitude d'un sergent fourrier. Cet esprit d'ordre et de calcul positif l'a préservé de la seule grande erreur qui eût pu compromettre sa fortune. Il lui doit l'heureuse inconséquence qui a permis à son amour-propre d'être désordonné, et cependant de ne pas l'illusionner sur ses moyens. Il s'est promis d'arriver et il s'est tenu parole; mais il a compris ou senti par instinct qu'il ne pouvait arriver que par de petits moyens et il n'a point essayé de forcer son talent.

Tel qu'il est, il est venu au bon moment. Lorsqu'il est apparu sur la scène, les grandes luttes qui avaient enfanté de grands hommes étaient terminées. L'âge héroïque était en train de se fermer. Uni dans la mauvaise fortune, le peuple canadien français s'était divisé dans la bonne. L'union des



deux provinces, établie contre nous en 1840, avait tourné à notre profit. Mais elle avait créé des difficultés de gouvernement et nécessité des coalitions, qui avaient fait de la politique une question de tactique et de discipline de parti. L'alliance des anciens libéraux du Bas-Canada avec leurs ennemis d'autrefois, les conservateurs d'Ontario, avait eu pour conséquence forcée, la transformation des libéraux canadiens en conservateurs; et leur lutte avec le nouveau parti libéral les avait naturellement entraînés à s'accroître dans ce nouveau sens, et à se créer comme parti une organisation puissante. L'instinct dominateur et les fortes qualités de gouvernement de Sir Georges Cartier avaient contribué à aggraver la scission et à donner au parti conservateur dont il était le chef une prépondérance irrésistible. Sir Georges Cartier menait son parti à la bataille comme un général d'armée, et l'avait façonné pour la lutte. Mais en même temps, il était canadien avant tout. Il plaçait son pays avant son parti; et il mettait la force de son parti au service de son pays, avec tant d'énergie et de succès qu'il avait presque fini par les confondre de très bonne foi l'un avec l'autre. Ce grand esprit, qui ne se faisait aucune illusion sur la sincérité de Sir John A. Macdonald, n'avait peut-être pas suffisamment pressenti les dangers que pourraient entraîner, le jour où il ne serait plus là pour conduire la barque d'une main vaillante, ces habitudes de politique à outrance et l'exagération des luttes de

parti entre canadiens-français libéraux et conservateurs.

Il arrive parfois qu'un esprit subalterne doublé d'une âme sans scrupules reconnaisse, du premier coup, le mal qu'on peut faire sortir d'un système politique, dans lequel ses fondateurs n'avaient cherché et n'avaient vu que la poursuite du bien public. Ce genre de perspicacité est tout naturellement à la portée des intrigants qui, étant incapables de concevoir un but élevé et une grande cause à défendre, n'aperçoivent dans le mécanisme des partis que ce qu'ils y cherchent, c'est-à-dire une occasion d'intrigue et des facilités de maquignonnage lucratif. Sur un champ de bataille, le général victorieux contemple la fortune de son pays, pendant que les vautours, qui ne songent guère au destin des empires, n'aperçoivent que la proie sur laquelle ils s'apprêtent à s'abattre. Sir Hector Langevin était précisément de la race des vautours.

Il avait entrevu dans l'organisation électorale et parlementaire du parti conservateur tout un système de corruption à mettre en œuvre ; dans la discipline de parti, un moyen de faire triompher les mauvaises causes en faisant appel aux intérêts et à l'esprit de parti ; dans le patronage de la presse, un instrument de fraude et de mensonge ; dans les sentiments conservateurs du clergé catholique, une possibilité de spéculation politique et électorale ; et appuyé sur cette découverte, il s'était dit que les petits moyens ont du bon et que les petits hommes

peuvent se draper sans trop de désavantage dans la défroque des grands ministres.

Nous pouvons maintenant étudier les principales phases de sa vie politique. Nous tenons le fil indicateur qui nous permettra de les suivre pas à pas et de les comprendre.

---

dans

ales

ndi-

pas

## II

Toute carrière a ses débuts. Celle d'Hector Langevin a eu les siens, qui ont été lents et difficiles. Fils d'un bureaucrate, qui avait servi sous Lord Gosford et Lord Sydenham, élevé par ce vieil employé dans la ferme conviction que la destinée des fils de son père était de vivre aux dépens du trésor public, Hector Langevin avait fait à Québec des études qui n'eurent rien de brillant ; puis il était entré pour faire sa cléricature dans le bureau de l'hon. A. N. Morin et, plus tard, dans celui de Sir Georges Cartier ; et à 24 ans, en 1850, il était devenu avocat, comme tout le monde, c'est-à-dire avocat sans causes.

En 1856, il était toujours avocat sans causes ; et il n'était encore venu à l'idée de personne, pas même de ses parents, de lui confier une affaire. Il arpentait gravement et mélancoliquement les rues de Québec, boutonné dans sa redingote et sérieux comme un futur ministre, furetant partout, à l'institut canadien, dans les bureaux de journaux et cherchant une occasion de se faire connaître. Ce

chevalier de la triste figure était alors, dans toute la force du terme, ce que les anglais appellent *gentleman at large* et les américains *open for job*.

Le *job* vint enfin. Tout vient à point à qui sait attendre. Il apparut au jeune et famélique Langevin, sous la forme d'une place de secrétaire de la compagnie du chemin de fer de la rive Nord. C'est là qu'il a commencé à intriguer. C'est là qu'a été l'aurore de sa fortune.

Un bonheur ne vient jamais seul. En 1857, une indiscretion de cabaret permit à M. Langevin de se glisser à la députation. La scène se passa chez un restaurateur de Québec, dont l'établissement était divisé, comme le sont encore aujourd'hui beaucoup d'établissements semblables, en petites cellules séparées par des planches d'à peu près six pieds de haut. M. Langevin occupait par hasard un de ces cabinets, un jour où le candidat libéral pour Dorchester occupait le cabinet voisin et racontait à un de ses amis les bons et les mauvais côtés de la situation électorale.

Victor Hugo a intitulé un des chapitres de son fameux roman de Notre-Dame de Paris " du danger qu'il y a de confier son secret à une chèvre." La victime de M. Langevin pourra parler dans ses mémoires " du danger qu'il y a de raconter ses chances électorales, dans un cabinet de restaurant, avec des planches qui n'ont que six pieds de haut." Il résultait en effet des explications données par le candidat, que ni lui, ni son concurrent n'étaient

populaires dans le comté, mais qu'entre les deux, il se croyait assuré d'une majorité respectable.—  
" Mais ne crains-tu pas, lui dit tout à coup son interlocuteur, que quelqu'un vienne se fourrer entre vous deux."—" J'y ai bien réfléchi, répondit l'imprudent candidat, mais je ne vois pas qui est-ce qui pourrait tenter le coup. Il n'y a que Langevin qui aurait peut-être pu y songer, et qui aurait eu contre nous d'autant plus de chances qu'il est totalement inconnu. Mais Langevin n'y songe pas."  
C'est un joli métier que d'écouter aux portes, quand on a la chance d'entendre de pareilles conversations. Langevin écouta sans mot dire, se glissa hors de sa cellule, sans se faire remarquer et prit une voiture. Le soir même, il était à Dorchester et il y posait sa candidature. Comme on l'avait prévu, sa qualité d'homme nouveau et en dehors des luttes locales lui donnait contre ses concurrents une force négative, mais considérable. Il fut élu.  
Aux élections suivantes, l'affaire devait aller moins facilement. M. Langevin avait eu le temps de se faire connaître. Cependant il obtint, grâce au système de corruption et de violence électorales dont il est l'inventeur, une majorité de 16 voix contre son concurrent, M. H. T. Taschereau.

En attendant, notre nouveau député se proposait de ne pas rester en si beau chemin. La députation l'avait mis en appétit et l'avait posé vis-à-vis de lui-même en quasi-personnage ; et il a de tout temps pratiqué cette maxime aimable que

deux places valent mieux qu'une. " Pourquoi ne profiterais-je pas, se disait-il, de la notoriété que m'a faite cette élection enlevée pour me présenter à la mairie de Québec ? "

En ce temps-là, vivait dans la même rue que lui, un négociant anglais très riche et très estimé. Ce négociant faisait chaque jour une promenade d'une heure, après son repas ; et par un singulier hasard, il rencontrait toujours Langevin sur son chemin. Celui-ci l'escortait, faisait l'empresé, lui apportait les nouvelles. Il fit tant et si bien, qu'il se fit recommander par le marchand anglais aux compatriotes de ce dernier.

Assuré du vote anglais, il ne lui restait plus qu'à conquérir le vote canadien. Mais il était secrétaire de la compagnie du chemin de fer de la rive Nord ; et il savait déjà comment la politique pratique consiste à faire miroiter devant les électeurs les portes entr'ouvertes de la caisse publique. Il n'hésita pas à annoncer à haute voix que, s'il était élu maire de Québec, il s'engageait à faire construire le chemin de fer de la rive Nord. Grâce à cette promesse, il obtint le vote des ouvriers de Saint-Roch, et il fut élu.

Mais promettre et tenir sont deux. On a beau être maire, les rails de chemin de fer ne poussent point tout seuls. Notre futur ministre des travaux publics s'en doutait bien un peu avant le vote. Malheureusement, les ouvriers de Saint-Roch, encore naïfs en matière d'élection, avaient pris sa

promesse pour argent comptant ; et, quand ils s'aperçurent qu'on s'était moqué d'eux, ils prirent la chose du mauvais côté et menacèrent Langevin de lui faire un mauvais parti. Les gens de Saint-Roch ont la réputation d'avoir la tête près du bonnet ; et Langevin qui, ayant pris son premier vol, se promettait de hautes destinées, ne se sentait aucun goût pour le martyre. Il emprunta une grosse somme au nom de la ville ; et il fit commencer le fameux quai de l'hôpital de la marine, en disant que c'était le commencement des travaux du chemin de fer de la rive Nord.

L'histoire de ce quai a été longtemps une des légendes de Québec. On y allait, en promenade de famille, le dimanche, pour voir manger l'argent de la ville, c'est-à-dire l'argent du public. Comme il ne s'agissait que d'amuser les dupes, et qu'il fallait les amuser le plus longtemps possible, M. Langevin avait donné le mot d'ordre aux contre-maîtres, pour que l'ouvrage marchât lentement. C'était merveille de voir raboter et polir les bois comme s'il se fût agi d'un article d'ébénisterie d'art. La corporation avait bon dos pour payer ; et, finalement, le quai de l'hôpital de la marine a coûté environ quatre fois le plus haut prix d'un ouvrage semblable exécuté dans des conditions ordinaires. Il est vrai que, par compensation, il n'a servi à rien. Il y avait beau temps que ces pièces de menuiserie de luxe était pourries et hors d'emploi, lorsque les travaux ont sérieusement



commencé. Mais M. Langevin avait passé le plus dur moment ; et il ne demandait pas autre chose. A chaque temps suffit sa peine. Il est de l'école des gens qui vivent au jour le jour et qui bouchent un trou avec un autre.

L'été survint et M. Langevin réussit, à force d'intrigues, à se faire envoyer en Angleterre, sous prétexte d'y contracter un emprunt, destiné à " l'achèvement " des travaux du chemin de fer, déjà si brillamment commencés par le quai de l'hôpital de la marine. Ses études au barreau ne l'avaient point préparé aux questions financières ; et il n'avait pas encore eu le temps de se faire, à coup de statistiques, une érudition à l'usage des badauds. Il étonna le monde financier anglais par son incapacité et le fatigua par son obstination. Quand il eut usé, tout à son loisir, les banquettes des principales maisons de crédit, en demandant " des conditions à tout prix ", on se décida à éconduire cet importun personnage, en lui remettant le papier qu'il réclamait. Un papier quelconque qui contient des conditions quelconques et qui lui permit de duper une seconde fois son monde, c'était tout ce que M. Langevin demandait, avant de rentrer chez lui.

Il eut le papier, un peu par lassitude, beaucoup par dérision. Ce document n'offrait rien de compromettant pour les banquiers qui le lui avaient remis. On y consentait hypothétiquement à prêter, sous la condition d'un ensemble de garanties, qui

équivalaient à peu près à demander que M. Langevin se fit d'abord cautionner par la banque d'Angleterre. Cela ne l'empêcha pas de rapporter triomphalement son papier, de déclarer que l'emprunt était, *pour ainsi dire, fait*, qu'on tenait l'argent et le chemin de fer, et qu'il ne fallait plus désormais qu'un peu de patience. " Les travaux allaient commencer *sans délai...*"

Ceci se passait en 1860, et on sait le reste. Les travaux ne commencèrent pas du tout. Ils commencèrent si peu que, quatorze ans plus tard, les études et les arpentages n'étaient pas terminés. Mais M. Langevin avait obtenu ce qu'il voulait ; il avait amusé le tapis, pris le temps de faire oublier ses promesses et passé à d'autres exercices de haute et basse voltige.

Cependant il se présenta, vers 1860, une occasion qui eut permis au maire de Québec, de détourner de sa ville les maux dont son commerce a, depuis lors, cruellement souffert. MM. Morton, Peto, Brassey et Betts venaient de terminer la construction du pont Victoria, et se trouvaient en possession d'un outillage considérable qu'ils auraient eu intérêt à utiliser dans une nouvelle entreprise. Ils firent offrir à la ville de Québec, par l'entremise de M. H. Patton, d'exécuter un embranchement partant du Grand-Tronc, de construire un pont sur le Saint-Laurent, et d'amener le chemin de fer jusque sur les quais à eau profonde du havre de Québec. Ils ne demandaient, en échange, que l'a-

bandon de la somme de £300,000, précédemment votée par le conseil de ville pour aider à la construction du chemin de fer de la rive Nord et d'un pont au Cap-rouge.

A cette époque, Québec était encore le premier marché du Canada, pour le commerce d'importation et d'exportation. Le lac Saint-Pierre n'avait pas été creusé ; les gros bâtiments ne pouvaient pas remonter jusqu'à Montréal ; et si la ville eut accepté la proposition qui lui était faite, elle aurait évité, au moins en partie, le déplacement de commerce qui a été la conséquence de son isolement.

Mais M. Langevin était en même temps que maire de Québec, secrétaire, puis vice-président du chemin de fer de la rive Nord. Il avait à défendre son intérêt et sa situation ; et il réussit à force d'intrigues à faire échouer cette proposition avantageuse. M. Langevin s'est montré, dès le premier jour, ce qu'il n'a jamais cessé d'être depuis, le mauvais génie de Québec.

La mairie de Québec n'avait jamais été à ses yeux qu'un marche-pied. C'est vers la grande politique que le portait son ambition ; et à la chambre, où il se répétait intérieurement, comme Démosthènes et Disraéli : " Vous m'écoutez un jour", personne ne se faisait d'illusion sur ce qu'il valait ni sur ce qu'il voulait. Mais les hommes assemblés ont parfois d'étranges complaisance pour l'incapacité ambitieuse et souple. L'incapacité

échappe à la jalousie ; la souplesse sert aux emplois subalternes ; et l'ambition d'une utilité remuante inspire, un jour ou l'autre, aux chefs de cabinet en formation, l'idée de caser l'utilité et de ne pas laisser le député remuant au parti adverse.

Toujours obséquieux, fourré partout, prêt à tout, M. Langevin avait, en 1858, contribué par son vote au renversement du ministère Macdonald-Cartier, sur la question du fameux arbitrage de la reine, qui destituait Québec de son droit et transportait la capitale à Ottawa. A vrai dire, on ne pouvait guère attendre du maire de Québec un autre vote. Mais il s'empressa de le racheter. Sir John A. Macdonald, qui s'était mis préalablement d'accord avec le gouverneur, Sir Edmund Head, entendait bien ne faire qu'une fausse sortie. Lorsque le ministère Brown-Dorion fut constitué, sir John s'était assuré que le gouverneur ne lui accorderait pas la dissolution ; et c'est alors qu'il conçut son fameux plan de *double shuffle*, qui consistait à présenter une motion de non-confiance contre une administration assermentée le jour même, et dont les membres étaient par conséquent absents de la Chambre.

Il ne suffisait pas de concevoir le plan ; il fallait encore trouver un député assez vil pour prêter son nom à cette ignominie sans précédents dans l'histoire du régime parlementaire. On ne put trouver dans toute la chambre que M. Langevin, pour se charger de cette besogne. Mais M.

Langevin ne recula pas ; et lorsqu'on annonça dans l'assemblée législative les noms des nouveaux ministres, en proposant d'émettre un bref pour leur réélection, M. Langevin proposa d'ajouter à la motion, à titre d'amendement, que " tout " en ordonnant l'émission du *writ*, cette chambre " reconnaît qu'il est de son devoir de déclarer " que l'administration qui a été formée dans le " cours de cette vacance ne possède pas la con- " fiance de cette assemblée ni du pays."

L'amendement fut voté. Le ministre Brown-Dorion eut beau faire valoir auprès de sir Edmund Head l'indignité commise, ce dernier s'obstina à lui refuser le droit de dissolution ; et l'administration Macdonald-Cartier rentra au pouvoir, sous le nom de ministère Cartier-Macdonald. Il y eut même cela de piquant que, grâce à un texte de loi voté tout exprès, peu de temps auparavant, les ministres rentrant en charge depuis moins d'un mois, ne furent pas soumis à la réélection, et que ce furent M. Dorion et ses collègues, les ministres pour rire, qui furent obligés de comparaître devant les électeurs, comme ayant accepté un poste qu'ils n'avaient pas eu le temps d'occuper.

L'intervention de M. Langevin dans ce tour de Robert Macaire eut pour conséquence de le classer dans l'ordre des commissionnaires commodes et réservés pour une récompense. L'une des faiblesses les plus communes aux hommes d'Etat, est

d'aimer à avoir auprès d'eux quelque agent qu'ils méprisent, mais dont ils se servent et auxquels ils confient les besognes dont ils ne veulent pas se mêler eux-mêmes, de peur de se salir les doigts. Sir Georges Cartier n'était pas exempt de cette faiblesse. Il se prit de goût pour Langevin, en tant que Langevin était bon à tout et prêt à faire les commissions que d'autres n'eussent pas acceptées. Sir Georges avait aussi en vue de faire pièce à l'honorable M. Joseph Cauchon, en lui opposant un homme de Québec. Ce premier pas valut à M. Langevin, dans le ministère Taché-Macdonald-Cartier, en 1864, le poste de solliciteur-général.

Dans ce poste il n'était, à vrai dire, que le secrétaire de sir Georges, qui occupait lui-même les fonctions de procureur-général. Il continuait sur un nouveau théâtre son rôle d'utilité. Sir Georges, qui en avait fait sa bête de somme, l'occupait à copier ses documents, à classer et étiqueter les pièces trop confidentielles ou trop compromettantes pour être mises entre les mains des employés. Mais l'heureux Langevin ne reculait devant aucun déboire, et partageait tranquillement avec le fameux John, le vieux domestique de sir Georges, le rôle de souffre-douleur du maître. Il était convaincu qu'il y a une étoile qui brille tout exprès au firmament pour les ambitieux qui ne sont pas fiers ; et il se dédommageait de sa servilité vis-à-vis de son chef par son arrogance

vis-à-vis des employés et du public. Il s'étudiait en même temps, à pratiquer le népotisme avec un degré de cynisme qu'on a rarement rencontré, même dans notre histoire si fertile en abus de patronage. L'un de ses actes les plus étonnants fut d'appeler à la douane de Québec, son frère Noé, qui était myope comme une taupe et complètement incapable. Il y eut cette fois un *telle* tel qu'on n'osa pas recommencer en 1878. Mais M. Langevin s'est rattrapé sur d'autres parents. Quatre des siens émargent aujourd'hui au budget de l'Etat.

En 1866, lorsqu'on discutait la confédération à Londres, Cartier l'emmena avec lui, toujours en qualité de secrétaire et lui fit faire beaucoup de "copies." Sir John A. Macdonald, disait plaisamment au retour : " Vous ne le croiriez pas, de nous tous, c'est Langevin qui a le plus travaillé... manuellement."

Un employé aussi laborieux avait sa place marquée dans le premier ministère fédéral. Il y entra comme secrétaire d'Etat, et il y continua son métier subalterne jusqu'à la mort de sir Georges Cartier.

---

### III

L'heure de jouer les premiers rôles arrivait enfin. A la mort de Cartier, M. Langevin ne perdit point son temps en regrets superflus. Il organisa les funérailles en bon secrétaire, rassembla tous les partisans autour du cercueil du maître et parut succomber à l'excès de sa douleur. On le vit même pleurer de la façon la plus édifiante. Mais une heure après, il réunissait les députés au *St. Lawrence Hall* et retrouvait toute sa présence d'esprit, pour leur expliquer que l'élection d'un chef ne pouvait être retardée sans danger. Un chef ! Personne n'y avait encore songé, lorsqu'un compère habilement aposté proposa M. Langevin lui-même. Il y eut un moment de stupeur suivi d'un " pourquoi pas ? " mental. C'est à ce tour de passe-passe que nous devons la *chèfrie* de Sir Hector Langevin. Il faut toujours battre le fer pendant qu'il est chaud, dit le proverbe. M. Langevin s'était inspiré de cette vérité ; et il n'avait pas attendu que les cendres de Cartier fussent refroidies pour se hisser à la place du maître.



Pour cette fois, la *chèfrerie* fut de courte durée. Elle avait commencée en juin 1873 ; et le ministère conservateur expira au mois de novembre de la même année, dans la tourmente du Pacifique.

Cependant, M. Langevin, sur le nom duquel la correspondance de Sir Hugh Allan allait imprimer une tache ineffaçable, avait déjà eu l'occasion de montrer, dans l'affaire de l'Intercolonial, toute la fourberie et toute la lâcheté de son caractère.

Le fait vaut la peine d'être rappelé à plus d'un titre. Le chemin de l'Intercolonial, en construction, possédait à cette époque un ingénieur anglais, protégé de Sir John, et un président de la commission des chemins de fer, protégé de Sir Georges Cartier. L'ingénieur était M. Fleming. Le président était M. Brydges.

M. Fleming, ingénieur de second ordre très mal noté en Angleterre, à la suite de certaines transactions louches faites de concert avec M. Schreiber, dans la construction du chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse, était venu trouver sir John, pendant un des voyages du chef orangiste à Londres, et lui avait demandé la place d'ingénieur en chef de l'Intercolonial. Le candidat était plus qu'avarié ; mais il apportait une lettre de George Brown, dans laquelle ce dernier s'engageait à ne pas rendre la vie dure au gouvernement, dans le *Globe*, si M. Fleming était nommé. Pour qui connaît le système de gouvernement de sir John A. MacDonald, point n'est besoin de dire que le

marché fut aussitôt conclu : et que M. Fleming sortit de chez le vieux chef, en ayant dans sa poche la lettre de George Brown en moins et sa nomination en plus.

On n'obtient pas cette sorte de places, en faisant jouer de telles influences, pour le simple plaisir de toucher un salaire ou pour fournir des traits de vertu à "la morale en action." M. Fleming entendait diriger tous les travaux et faire lui-même tous les marchés. On conçoit de reste ce que cela veut dire. Il proposa au gouvernement un projet en ce sens. Mais sir Georges Cartier s'y opposa et exigea que les contrats fussent donnés à des entrepreneurs, à tant le mille de chemin construit. Lorsque Cartier voulait quelque chose, "ça passait ou ça cassait." M. Fleming perdit la première manche et les contrats furent donnés, dans les conditions ordinaires, à divers entrepreneurs, parmi lesquels nos compatriotes, MM. Berlinguet et Bertrând, obtinrent la concession de 80 milles sur le parcours de la Baie des Chaleurs.

Mais M. Fleming restait ingénieur en chef ; et quand un ingénieur en chef désire ruiner des entrepreneurs contre lesquels il a une dent, le diable lui-même ne l'en empêcherait pas. Les entrepreneurs, bien que personnages généralement impopulaires, ne sont pas toujours ce qu'un vain peuple pense. Lorsqu'ils paraissent faire de ces bénéfices exorbitants qui provoquent à juste

titre l'indignation des chambres, la plupart du temps, la plus grosse partie du bénéfice n'entre dans leur caisse que pour en ressortir le jour même, sous forme de *pot de vin* stipulé à l'avance par les ministres ou leur entourage. Mais lorsque l'entrepreneur se ruine, personne ne lui offre de payer à sa place ; et si on le lui offre, on ne tient pas parole. MM. Berlinguet et Bertrand en firent la dure expérience.

Pierre, chaux, ciment, bois, tous les matériaux furent invariablement refusés par l'ingénieur en chef. C'était la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Sur toute la ligne, les entrepreneurs abandonnèrent les travaux, à l'exception de MM. Berlinguet et Bertrand qui étaient soutenus par deux puissantes maisons de Québec, appartenant l'une et l'autre à des conservateurs de vieille date.

C'est alors que M. Langevin crut devoir intervenir " dans un but politique," non pour protéger ses compatriotes et leur faire rendre justice (cela eût contrarié sir John), mais pour extorquer des fonds à de nouvelles dupes. " Ces faillites successives faisaient, disait-il, le plus mauvais effet. " Le gouvernement allait être très embarrassé, " s'il n'avait pas au moins à montrer au Parlement quelques entrepreneurs restés debout et " continuant leurs travaux. " M. Langevin pria donc ses amis de ne pas se laisser décourager par les conditions, ruineuses en apparence, qui leur étaient faites. " Le gouvernement n'entendait pas, di-

“ sait-il, que le chemin de fer fût construit aux dépens des particuliers. Il savait ce que vaut le travail ; et ceux qui lui auraient rendu le service de continuer à travailler seraient largement indemnisés. . . . ”

Sur ces paroles dorées, les entrepreneurs continuèrent les travaux. On ne serait pas entrepreneur, si l'on n'était toujours prêt à accepter, sur la parole d'un ministre, un contrat officiellement mauvais avec la promesse d'une large rémunération après coup. Au bout de douze mois, la confiance de ces industriels leur avait coûté \$200,000 et leurs commanditaires refusaient d'aller plus loin. C'est alors qu'ils s'adressèrent à un riche marchand de Québec, M. Ross, en lui demandant une avance de 200,000 autres piastres. M. Ross y consentit, mais à la condition que le ministère garantirait le remboursement, en termes exprès ; et il se rendit auprès de M. Langevin accompagné de M. Berlinguet et de ses cautions, pour l'informer qu'on lui demandait un prêt de \$200,000 et qu'il était disposé à l'accorder, si le gouvernement s'engageait à ne pas s'en tenir à la lettre du contrat et à indemniser les entrepreneurs *bona fide* de toutes les dépenses régulièrement encourues.

M. Langevin déclara devant témoins que c'était chose convenue ; que la transaction était sûre ; que c'était un service à rendre au gouvernement, et que l'argent serait remboursé, *would be recouped*.

M. Ross convaincu par le langage du ministre prêta \$200,000 ; mais il ne fut pas remboursé, *was not recouped*. Il dut plaider contre les entrepreneurs et appeler le gouvernement en garantie. M. Langevin, cité en témoignage, déclara sous serment, en regardant le parquet et en roulant les yeux " qu'il ne *se rappelait pas* avoir dit " cela . . . qu'il *n'avait pas dû* aller aussi loin . . . " qu'il *n'avait pas dû* engager le gouvernement " autant que cela . . . etc., etc.

La conséquence fut que les intéressés perdirent leur argent et que l'affaire traîne encore devant les cours. Etonnez-vous après cela si les travaux publics coûtent cher, et si les entrepreneurs exposés à de tels risques par un gouvernement sans moralité, lui tiennent la dragée haute quand ils le peuvent, et se rattrapent quand ils en trouvent l'occasion.

La compagnie de l'Intercolonial avait concouru à l'élection de 1872, pour \$18,000 ; et l'on assure que l'an dernier, sir Hector Langevin a encore réussi à lui extorquer \$10,000 pour un journal que chacun connaît, sur la promesse d'un nouveau procès qui permettrait aux intéressés de se rattraper. La caisse publique paiera tout cela en temps et lieu.

Nous avons insisté sur ce fait pour " illustrer " par un exemple notable chacun des traits de la carrière politique du " chef du parti conservateur dans le Bas-Canada." Les entrepreneurs et contracteurs sont gens d'ordinaire peu sympathi-

ques à la masse du public. Nous n'avons point ici à plaider pour ou contre eux. Mais, s'il y a quelque chose de plus choquant et de plus immoral que les opérations ordinaires d'un certain nombre de *publicains*, c'est assurément le fait d'un ministre entrant lui-même en transaction avec ces *publicains*, pour les duper et pour leur extorquer de l'argent "sous de faux prétextes," au moyen d'une fausse parole. S'il y a quelque chose de plus vil que le vol fait à l'État, c'est le fait d'un ministre qui, après avoir engagé l'État, sur sa parole d'honneur, cherche ensuite à se tirer de son imprudence en niant sa parole et en ruinant ceux qui ont eu confiance en lui.

Avant 1874, le double mandat était autorisé, et M. Langevin, toujours fidèle à la maxime que deux places valent mieux qu'une, était un des hommes politiques appartenant à la fois au parlement fédéral et au parlement de Québec. Il avait été élu en 1871, par la ville de Québec, dans des conditions de corruption électorale, et avec l'aide de cette horde de fiers-à-bras et d'assommeurs dont il a introduit la pratique parmi nous, et dont l'emploi l'a rendu odieux dans toute la province; au point de l'obliger, après 1874, à passer quatre ans sans se montrer dans les rues de Québec. Chacun sait comment l'élection de 1871 fut volée. Il s'agissait de faire élire M. Langevin par acclamation, afin d'éviter le *poll*. Des bandes d'assommeurs, postés aux abords qui conduisaient

aux *hustings* arrêtaient, à coups de bâtons, tout individu suspect de réclamer le *poll*. L'officier rapporteur demanda s'il y avait opposition à l'élection et s'empessa de proclamer sir Hector Langevin élu, avant que les représentants de son adversaire eussent pu approcher.

On sait qu'à cette époque, notre régime électoral qui n'avait pas encore été modifié par le bill de M. Dorion, favorisait les fraudes les plus éhontées. Il n'y avait pas de listes d'électeurs ; quiconque se présentait en donnant un nom quelconque était admis à voter. Les officiers-rapporteurs étaient choisis par les ministres parmi leurs créatures. Le gouvernement fixait à son gré les dates d'élections de chaque comté. On commençait par les comtés dans lesquels le succès était certain ; et l'on se jetait ensuite sur les autres, avec le prestige d'un succès déjà obtenu. Enfin, le vote durait deux jours ; et tout naturellement, la nuit qui les séparait était consacrée à corriger la chance au moyen de votes fabriqués. Sir Hector Langevin est celui de nos hommes publics qui a le plus abusé de cet odieux système ; et avant la catastrophe de 1873, il avait fait de la fraude électorale une organisation méthodique, qui devait assurer pour de longues années, dans la province de Québec, l'anéantissement de l'opinion publique.

Le scandale du Pacifique qui vint arrêter les effets de cette organisation fut un coup de foudre pour le nouveau " chef du parti conservateur. " Les

documents livrés au public constataient qu'il avait reçu pour sa part \$32,000. M. Langevin n'eut pas le courage de se présenter devant le peuple, et ne reparut plus, pendant deux ans, au parlement fédéral. A la chambre de Québec, où il ne pouvait tenir devant les plaisanteries et les quolibets de ses collègues, il dut se décider à résigner un siège qui devait d'ailleurs lui être bientôt enlevé par la loi supprimant le double mandat. Il se renferma chez lui, si honteux et si confus, qu'il ne se montrait jamais en plein jour, et qu'il ne voyait guère plus que ses trois amis intimes MM. Hamel, McGreevy et sir Narcisse Belleau.

Les liens de la reconnaissance ne pèsent d'ailleurs pas auprès de sir Hector Langevin. Il sert les gens dont il a besoin et n'a jamais tenu aucun compte des services passés. Comme l'a dit spirituellement Sir John, il " n'a de reconnaissance que pour les services à venir."

On dit que M. McGreevy le tient toujours. Mais M. Hamel a pu s'apercevoir, lorsqu'il s'est agi l'an dernier de l'avancement de M. le juge Routhier, de la désinvolture avec laquelle sir Hector Langevin pratique l'oubli des amitiés et même celles des jugements qui ne rapportent plus rien.

Un jour, cependant, M. Langevin qui ne prévoyait pas la chute du cabinet libéral se fatigua d'être appelé l'homme au \$32,000. Il rassembla ses petits papiers, fit un dossier de pièces justificatives, pour prouver qu'il n'avait pas mis l'argent dans sa poche,



et écrivit une lettre à l'honorable M. Joly, pour lui demander de venir confidentiellement visiter son dossier et de lui décerner un brevet d'honnêteté, après examen des pièces.

Le tour était hardi, mais trop peu dissimulé. Chacun savait que dans les élections de 1872, M. Langevin avait manipulé plus de \$75,000. Les \$32,000 versées à son nom par sir Hugh Allan n'étaient qu'une partie du tout; et il ne lui avait pas été difficile de dresser un dossier de dépenses réelles de \$31,619.44. Dans ces sortes d'opérations, les gens qui savent leur métier ne s'approprient jamais plus de la moitié de la somme totale. Il ne s'agissait donc pas de savoir si M. Langevin avait consacré \$31,619.44 à des fins de corruption électorale, mais ce qu'il avait fait de la balance, dont le public le suspectait véhémentement d'avoir mis une forte partie dans sa poche. M. Joly ne se laissa pas prendre à une ruse aussi grossière et sir Hector Langevin en fut pour sa courte honte.

#### IV.

Lorsque le parti conservateur revint en majorité au parlement, en 1878, M. Langevin, qui n'avait jamais été que le chef de la déroute, n'y avait pas même de siège.

Il était parvenu à se faire élire, en 1876, à Charlevoix, grâce à l'appui d'une partie du clergé, mais surtout grâce à MM. H. C. Pelletier et Tarte, qui avaient été les véritables organisateurs de "l'influence indue" et de beaucoup d'autres nouveautés hardies. Les générations nouvelles, qui n'ont pas vu le *truc* de près peuvent se reporter à la récente élection de Lotbinière. L'organisation de Charlevoix, menée par les mêmes hommes, était de même acabit. Seulement, le système était alors nouveau et réussit la première fois. Mais l'élection fut cassée et, en 1878, le *truc* était déjà tellement usé qu'on n'osa pas l'essayer de nouveau dans le même comté. M. Langevin, qui est par essence un député nomade, alla tenter fortune à Rimouski, où il comptait sur l'influence de son frère, Mgr l'évêque de Rimouski, pour le faire élire. Il fut battu haut la main.

Dans le reste de la province, le parti conservateur, sous la direction de l'honorable M. Chapleau, agissant pour l'honorable M. Masson, avait remporté une victoire éclatante. On riait beaucoup de la déconvenue du "chef." Personne n'en riait de meilleur cœur que sir John A. Macdonald, qui espérait être débarrassé pour jamais de ce cuistre importun et doué du mauvais œil.

Sir John A. Macdonald n'a jamais passé pour une belle âme; mais c'est un chef de gouvernement. Son prétendu collègue en *chêfrerie* ne le gênait guère, mais sir John n'aime pas les non-valeurs; et M. Langevin s'était montré trop pitoyablement au-dessous de sa tâche, pendant et après la crise. Il était clairement établi qu'il était incapable de tenir sa province; et une organisation à laquelle il était étranger avait été nécessaire pour assurer le succès du parti dans le Bas-Canada. M. Langevin était une utilité "d'usage" qui avait cessé." Sir John n'en voulait à aucun prix comme ministre. M. Masson n'en voulait pas davantage; et sir Adolphe, avec lequel il s'est reconcilié depuis, intriguait alors contre lui avec plus de force que tous les autres.

Mais M. Langevin avait conservé ses trois amis, sir Narcisse Belleau, M. Hamel et M. McGreevy, auxquels se joignirent assez maladroitement l'honorable M. Chapleau et MM. Dansereau et Senécal, qui ont eu plus d'une fois l'occasion de se repentir de leur générosité. On démontra à sir John que

la victoire et la revanche ne seraient pas complètes, si l'une des principales victimes du scandale du Pacifique restait sur le carreau. Il importait "au parti" que M. Langevin fût réhabilité. La raison était plausible. C'est grâce à cet argument qu'on parvint à imposer encore une fois M. Langevin à la députation provinciale qui n'en voulait pas et au premier ministre qui avait juré de ne jamais le reprendre. M. Langevin entra dans le cabinet comme directeur général des postes et redevint six mois plus tard ministre des travaux publics.

Pour le faire rentrer dans le ministère, il avait fallu lui procurer un siège au parlement; et ce n'était pas une petite affaire, aucun comté n'étant disposé à lui donner ses suffrages. Enfin, on jeta les yeux sur la ville de Trois-Rivières, qui avait besoin d'améliorations à son havre et qui attendait trop de la caisse publique pour se montrer récalcitrante. Le député de Trois-Rivières, M. McDougall, résigna en faveur de M. Langevin au prix d'une place de juge, et ce dernier fut élu sans concurrents. C'est le seul genre d'élections qu'il sache affronter avec succès.

A peine installé dans son nouveau poste, son premier soin fut de songer à alimenter le pot au feu. Charité bien ordonnée commence par soi-même; et rien n'est vide comme la poche d'un ministre qui, après avoir pris la douce habitude de vivre de son salaire annuel, a cessé pendant cinq ans de puiser au trésor public. Sir Hector.

Langevin pensa que le moment était venu de se faire faire un don public (*testimonial*) et l'histoire de cette souscription nationale est assez curieuse pour être racontée en détail.

Un hôtelier d'Ottawa, bon physionomiste, désirant obtenir une nomination importante et connaissant bien son homme, s'était dit qu'un estomac aussi vorace que celui de sir Hector devait correspondre, en vertu de la loi des harmonies du physique et du moral, à une voracité d'argent, dont ne manquerait pas de tirer profit celui qui saurait percer discrètement le mystère et offrir, sans trop le compromettre, au grand patriote, au ministre incorruptible, un bénéfice honnête.

Monter une souscription en faveur d'un ministre des travaux publics est en tout pays un jeu d'enfants, et il y a beau temps qu'à Ottawa il n'y a plus d'enfants. Le chemin de fer amène, chaque soir, dans la capitale, des personnes qui viennent transiger avec le gouvernement pour le règlement de réclamations, ou solliciter des contrats de travaux publics. Notre hôtelier les recevait au prix ordinaire, les faisait causer et leur présentait ensuite sa petite liste de souscription.

La première idée de la victime était de faire la grimace. Donner de l'argent à Langevin! l'homme qu'il détestait le plus au monde! c'était dur! Pourtant il fallait faire bon visage à mauvais jeu. On ne vient point à Ottawa pour y culti-

ver des sentiments, mais pour y faire des affaires. Le lendemain matin, avant de déjeuner, sir Hector Langevin était informé de la présence des visiteurs, de l'objet de leur visite et du montant de leur souscription. Il les recevait en conséquence. Quand un ministre des travaux publics s'est mis ou laissé mettre en loterie, on ne peut pas raisonnablement lui demander de recevoir du même œil les entrepreneurs qui ont acheté une chance pour courir le gros lot et ceux qui n'ont pas de billets.

Grâce à cet ingénieux système, qu'on appelle "souscription publique" quand il s'agit d'un ministre et "chantage" quand il s'agit d'un pauvre diable, sir Hector Langevin a pu ajouter \$25,000 à ses chères épargnes et les travaux publics ont coûté environ \$500,000 de plus que l'Etat n'aurait payé, si les entrepreneurs n'avaient point été des "amis."

On cite encore, dans les bureaux du ministère, un entrepreneur bien connu, qui sollicitait depuis deux ans une indemnité, pour des travaux exécutés à Québec, et qui s'était empressé, en pétitionnaire intelligent, de souscrire \$1,000 en faveur du chef. Cet entrepreneur savait comment on prend les hommes : et lorsqu'on vint toucher le montant de sa souscription, il déclara nettement qu'il ne paierait pas un cent, avant que son compte de travaux avec le gouvernement eût été réglé. Heureux homme ! Son compte fut réglé en trois

jours ; et il put payer sans regret les \$1,000 promises. Elles lui avaient rapporté assez cher. Mais combien avaient-elles coûté à l'Etat ?

Sir Hector Langevin n'est point insensible aux résultats de l'expérience et il aime à profiter des bonnes idées. Nous avons déjà dit que, sans considérer l'or comme une chimère, il ne faisait pas du pouvoir une pure question d'argent. Ayant trouvé, par un moyen commode, à pourvoir à ses besoins personnels, ne demandant rien de plus pour lui-même, il s'est dit que l'idée méritait d'être généralisée, et qu'elle pourrait servir, avec non moins d'avantages, à la création d'un vaste *fonds de reptiles*.

Depuis cette triomphante découverte, les journaux qui ont besoin de subventions, les candidats qui ont besoin de corrompre les électeurs, et les nécessiteux qui ont besoin de secours discrets, ont reconnu que sir Hector Langevin était un grand ministre. Le véritable Amphytrion est toujours l'Amphytrion où l'on dîne, et le meilleur ministre est le ministre où l'on touche. Mais personne ne songera à s'étonner que, depuis la même époque, les travaux publics aillent à la diable.

Le plus dangereux de tous les favoritismes est le favoritisme systématique. Les bons choix sont comme les bons procès : celui qui les tire au sort n'a qu'une chance sur deux de se tromper, et celui qui les décide d'après de mauvaises raisons se trompe à tout coup. Malheureusement, les questions de

travaux publics se résolvent à Ottawa par la plus mauvaise de toutes les raisons, la raison du pot de vin.

Pour écarter les entrepreneurs qui demandent un juste prix et qui veulent exécuter leur ouvrage honnêtement, il a fallu recourir aux tours de bâton qui sont communs à toutes les administrations concessionnaires. On conseille sous main à quelque favori de souscrire au plus bas prix. Il est déclaré adjudicataire et il fait immédiatement la part du ministre sous forme de souscription au fonds électoral. Mais, il faut bien se rattraper. Les ingénieurs, les inspecteurs et les vérificateurs sont choisis pour lui venir en aide. Après avoir soumis à n'importe quel prix, on découvre, *par hasard*, dans le devis ou dans le cahier des charges une omission capitale. Un protêt et une expertise s'en suivent. Finalement, le ministre se fait adresser un rapport concluant à une modification, qui entraîne au profit de l'entrepreneur le changement de toutes les conditions convenues. Après avoir souscrit moins cher que le prix réel, à seule fin d'écarter les soumissionnaires sérieux, le favori du gouvernement reçoit, par retour de bâton, le double du prix stipulé d'abord, et tout le monde est content.

Nous pourrions défier le département des travaux publics d'exhiber un seul contrat qui ait été exécuté, depuis de longues années, dans les conditions littérales du cahier des charges. Le fonds des



reptiles y trouve son compte ; et ceux qui l'alimentent y trouvent une ample compensation à leurs sacrifices apparents. Mais, les travaux coûtent de vingt à trente pour cent au-dessus de leur valeur normale ; et les entrepreneurs, n'étant ni surveillés, ni contenus par leurs "compères," les travaux sont mal exécutés avec des matériaux de qualité inférieure. Qui songe à s'occuper de ces misères ? Un travail mal exécuté n'est après tout qu'un travail à recommencer ; et un travail à recommencer est une nouvelle occasion d'alimenter le fonds des reptiles et de satisfaire les partisans.

---

## V.

On a vu qu'en 1878, sir Hector Langevin était rentré au ministère, par charité et sans être chef. On conçoit que cela l'empêchât de dormir. C'est alors que commença, contre M. Masson, cette petite guerre d'intrigues et de coups d'épingles qui s'est terminée en quinze mois par la retraite de ce dernier. M. Masson était trop honnête homme et trop parfait gentilhomme pour être de force à soutenir cette lutte florentine. Il ne proposait pas une mesure qui ne fût attaquée en sous-œuvre, un candidat qui ne fût démoli sous le manteau de la cheminée. Le dégoût ne tarda pas à le prendre. Il commença par une demi-retraite, en échangeant le portefeuille de la milice contre la présidence du conseil ; et peu après il se retira tout-à-fait.

C'est de ce jour que commence la seconde et véritable *chèfrie* de sir Hector Langevin ; la première n'ayant été à vrai dire qu'une *chèfrie* honoraire.

Jusque-là, sir Hector Langevin n'avait eu à développer que des ambitions. A partir de cette date, il a eu à développer une politique.

Quatre mots résument cette politique :

La servilité ;

L'intrigue ;

La corruption ;

Enfin, la trahison nationale.

Ces quatre termes se tiennent d'ailleurs l'un par l'autre. Le comparse qui succédait à Cartier, comme *alter ego* de sir John A. Macdonald, n'ayant par lui-même ni force, ni valeur, ne pouvait se maintenir dans son rôle d'emprunt que par la grâce de sir John lui-même ; et il était obligé de mériter les faveurs du maître en se mettant complètement à sa merci. Ne pouvant exercer sur ses collègues et sur son parti l'ascendant d'une autorité qui s'impose, il était naturellement amené à lutter contre ses collègues par l'intrigue, et à chercher dans la corruption organisée le moyen de maintenir une ombre d'influence sur son parti. Là où Cartier dominait sir John par le vote canadien-français, à l'aide duquel il l'eût renversé à la première trahison, Langevin a dû se faire tolérer de sir John, en lui vendant le vote canadien-français. Cartier était le chef d'un groupe allié puissant. Langevin a fait de ce rôle celui d'un sous-lieutenant, chargé par le maître de conduire un groupe de mercenaires. Pour Cartier, la politique conservatrice était un moyen de défendre la politique nationale, et rien de plus. Aujourd'hui, hélas ! on a pu voir que, pour ceux qui suivent sir Hector Langevin, le parti passe avant la patrie. La

servilité du “chef” implique la corruption, qui achète la docilité de ceux qui le suivent. L'une est le produit de l'autre, et la “trahison nationale” est leur produit commun.

La forme de gouvernement que nous avons empruntée à l'Angleterre est la plus noble qui ait été imaginée pour garantir les droits d'un peuple libre. Mais elle n'est pas plus qu'une autre à l'abri des atteintes de la corruption : et ce poison ne saurait s'infiltrer dans les veines du corps social, sans dénaturer et avilir tous les rouages du régime représentatif. Chez un peuple démocratique, où il n'existe ni grandes fortunes privées, ni fortes situations individuelles, dans un pays où l'éducation de l'opinion publique n'est pas encore achevée, où la politique est une carrière et où la source la plus claire du revenu de ceux qui s'y livrent consiste dans le trésor public, la redoutable influence d'un gouvernement corrompu et corrupteur ne rencontre pour ainsi dire pas de contrepoids ; et cette influence est d'autant plus pernicieuse et d'autant plus irrésistible que notre système politique, différant en cela de celui des Etats-Unis, concentre à peu près tous les pouvoirs entre les mains du cabinet parlementaire, appuyé sur la majorité dont il est l'organe. Que ce cabinet soit dirigé, pendant plusieurs années de suite, par des hommes sans moralité et sans scrupules, et que ces hommes aient conçu le dessein de fausser la constitution pour se perpétuer plus facilement au pou-

voir, il pourra arriver que le régime représentatif, vicié dans ses principaux organes, ne soit plus qu'un vain et coûteux décor ; et que, sous l'apparence trompeuse du gouvernement de tous par tous, il se transforme, au profit de quelques faiseurs, en une sorte de tripot politique et se rabaisse au rôle d'une banque de partisans.

Le gouvernement responsable repose, à la fois, sur la toute-puissance de l'opinion publique, sur des élections libres et sur l'indépendance personnelle des membres du parlement vis-à-vis du pouvoir ministériel, dont les députés sont les électeurs et les juges. Supposons qu'un ensemble de circonstances, aidées par de coupables manœuvres, aient altéré successivement toutes ces conditions du gouvernement libre. Dans un pays où il n'y a à peu près pas de gros capitaux en dehors de la caisse de l'État, un ministre a entrepris d'acheter le corps électoral en gros et en détail ; il a transformé l'octroi des travaux publics en prime réservée aux comtés bien pensants, et il possède un fonds secret pour payer individuellement les votes qui sont à vendre. Une armée d'entrepreneurs, tous choisis parmi les partisans, s'est enrichie avec la complicité du maître, sous la condition expresse ou tacite d'employer sa fortune et son influence à corrompre ou à intimider les électeurs. Une presse insuffisamment payée par sa clientèle et réduite, pour la majeure partie de ces organes, à vivre des largesses du pouvoir, a reçu pour mot d'ordre de

tromper systématiquement le pays, et de détruire dans les esprits, jusqu'à la notion du juste et de l'injuste, jusqu'à la conscience exacte du vrai et du faux. Toutes les mesures qui donnent lieu à une dépense publique comportent, pour les amis qu'on veut récompenser, une occasion de salaire ou de profit indirect. Toutes les fonctions de l'Etat, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevées, sont réservées à un parti et deviennent le prix de services politiques. Les sièges judiciaires eux-mêmes, bien que placés en dehors de la politique active, y sont rattachés contre le vœu de la loi, par une pratique qui tend à faire des plus hautes places de la magistrature une retraite pour les politiciens fatigués ou hors de service. La constitution qui a proclamé la forme fédérale et qui rend la province indépendante du pouvoir central, est anéantie en fait, par l'organisation du parti qui a englobé dans le même filet la province et l'Etat, et qui les exploite l'une et l'autre par la mise en pratique des mêmes procédés électoraux.

Véritables sous-officiers du parti au pouvoir, les ministres locaux—nous pourrions dire les préposés à la succursale de Québec—en sont venus, en dépit de tous les textes constitutionnels, à dépendre du gouvernement fédéral à peu près aussi étroitement qu'un préfet français ou un gouverneur prussien. Nommés avec le concours des ministres, et sur leur désignation, profitant du patronage dont le gouvernement dispose, comp-

tant sur lui pour leur réélection, les députés fédéraux ou locaux sont des actionnaires intéressés à être dociles. En droit, la majorité du parlement fait les ministres, et en théorie, elle a le droit de les renverser. Mais le renversement du ministère entraînerait le renversement du parti ; et ce parti est une banque, dont le salut prime aux yeux des associés, qui appartiennent au parlement ou au corps électoral, toutes les considérations d'intérêt public.

Vienne une question qui soulève tous les esprits et agite toutes les consciences, le peuple se remuera ; de nombreuses assemblées émettront des votes de condamnation contre les ministres prévaricateurs. Mais le parti est en péril. Chaque député pourra, dans son particulier, confesser la gravité des fautes commises et maudire les ministres qui ont tout mis à mal. Mais tous les intérêts coalisés autour de l'ordre de choses dans lequel il a sa part, se dresseront devant lui, pour lui imposer l'acquiescement de ces ministres, qui sont pour lui des associés avant d'être des coupables. Ce cercle une fois créé est infranchissable. Il ressemble à l'enfer du Dante. Un jour, on s'apercevra que l'engrenage fatal dans lequel tout a été emporté ne compromet pas seulement l'honneur, mais aussi l'existence nationale. Des ministres, dont la trahison couronne l'œuvre destructrice, auront vendu leur vote et leur parti à l'ennemi de notre race. Tous les patriotes, — et il en reste au sein des chambres, —

se sentiront bondir d'indignation, de colère et de mépris. Mais le parti est encore là. Le pays a été vendu, mais la banque est toujours debout. Son salut est identifié avec celui des traîtres ; et tous les intérêts menacés vont s'insurger, avec la violence de la peur, pour dominer la conscience des patriotes, menacer les faibles, effrayer les timides et arracher encore une fois l'acquiescement des coupables.

Ce n'est point une hypothèse que nous venons de retracer ; c'est une douloureuse réalité. Tout cela existe parmi nous. Tout cela a prospéré longtemps. De cette lèpre qui nous dévore, sir Hector Langevin a travaillé avec une obstination réfléchie à faire l'état chronique de notre province. Elle constitue son idéal de gouvernement. Non pas, entendons-nous bien, qu'il ait eu l'esprit assez vaste pour concevoir dans son ensemble redoutable cette œuvre de perversité politique. Sa vue n'a jamais porté aussi loin ; et il a vécu au jour le jour, pendant que se déroulaient petit à petit, sans qu'il eût songé à les prévoir, sans qu'il en eût honte ou remords, les conséquences monstrueuses du système dont il est l'auteur. Il aime le mensonge par nature, et il a conçu la corruption comme le moyen de gouvernement qui s'impose naturellement aux parvenus sans capacité. Quand on est devenu chef " par surprise," on cherche à se maintenir au pouvoir, en faisant du gouvernement une " assurance mutuelle." Sir Hector Langevin n'a pas eu



besoin de sortir de cet horizon borné pour accomplir lentement mais sûrement tout le mal qui était en germe dans le principe même de sa politique.

Gouverner par l'achat des consciences et se maintenir par l'intimidation, tel est son programme vis-à-vis du parti conservateur. Diviser pour régner, telle est la seule maxime qui préside à ses rapports avec ses collègues, dans le sein du cabinet. Il vit depuis sept ans de la division et des coups de poignard donnés à la sourdine. Sir John A. Macdonald se frotte les mains et le laisse faire. C'est lui seul qui règne en réalité ; et il règne d'autant mieux que ses ministres sont plus divisés.

A l'exception de l'honorable M. Mousseau, qui était trop effacé pour provoquer la jalousie même de sir Hector, la *chêfrerie* de ce dernier n'a été qu'une suite d'intrigues contre les ministres canadiens-français ses collègues. Le jeu qui avait réussi avec M. Masson a été repris le lendemain contre sir Adolphe. Mais, cette fois, sir John A. Macdonald tenait au *dear Adolphe*, comme un vieillard tient à sa faiblesse. Il a mis le holà, et il a réconcilié ces deux rivaux, d'ailleurs si bien faits pour s'entendre. Alors, la conspiration contre M. Champleau a commencé ; et les castors sont intervenus dans le jeu de sir Hector, comme une série de pions dont toute l'utilité consistait, à ses yeux, à faire échec au secrétaire d'Etat. Si les événements eussent tourné d'une autre façon, le lendemain de

la chute de M. Chapleau, sir Hector se fût mis à conspirer contre les castors. Déjà il avait acheté le *Monde* pour échapper à la tutelle de l'*Etendard*, et le lendemain même de cet achat, tout à la joie de posséder M. Vanasse et un journal à lui, il s'écriait dans les bureaux du *Monde*, comme pour fêter sa délivrance : "C'est avoir un boulet à ses "pieds que d'avoir l'*Etendard* à traîner derrière "soi."

Mais, cette fois, les choses ont tourné autrement que ne l'avait prévu l'incorrigible conspirateur.

Un grand événement est venu déjouer ses petites trames. Riel a été pendu. Le parti national est né. M. Chapleau n'a pas été tué par sir Hector. Il s'est tué lui-même, mais son suicide a eu cela de particulier, qu'en se perdant, il a trouvé le moyen de supplanter sir Hector Langevin, dans l'estime du parti pendard, par l'éclat des services rendus contre la patrie. Cependant, sir Hector Langevin n'a pas dit son dernier mot ; et si le ministère pendard devait durer, sir Hector regagnerait par l'intrigue et par les menées souterraines ce que la lâcheté lui a fait perdre à l'heure du péril.

Chacun sait qu'aucune contradiction ne lui coûte. A l'époque de l'achat du *Monde*, il télégraphia par le câble à sir George Stephen, la demande d'une contribution de \$5,000 pour son journal. Cela ne l'a pas empêché de déclarer solennellement, dans sa réponse à M. Beaugrand, qu'il était complètement étranger à ce journal.

Si la corruption est sa suprême ressource, la délation est son élément. Il vit entouré de mouchards et se nourrit de potins. Sa jalousie soupçonneuse lui fait surveiller tout le monde, même ses meilleurs amis. A toute heure de la soirée, ses espions pénètrent auprès de lui avec mystère, et lui rapportent ce qu'ils ont entendu derrière les portes. Sir Hector enrégistre tous ces commérages, vrais ou faux, et les inscrits sur ses petits papiers. Le jour où il n'aura plus de collègues à jalouser, il sera jaloux du lion de saint Marc et de sa gueule d'airain, par laquelle ont passé tant de rapports secrets. Ce lion est peut-être le seul être au monde qui ait reçu plus de délations que sir Hector Langevin.

---

## VI.

Lorsque la question de Riel s'est présentée dans le conseil, nous avons été appelés à recueillir les fruits amers de la politique de division et de désorganisation dont sir Hector Langevin est l'auteur. Au moment où il aurait fallu faire face à l'ennemi commun, les trois ministres canadiens-français étaient divisés et impuissants, et déjà si accoutumés à leur abaissement, que dans leur jalousie mutuelle, ils ne songeaient plus guère qu'à rivaliser de servilité à l'égard du chef orangiste, leur arbitre et leur maître.

Ces hommes qui ne pouvaient s'entendre sur rien, ne se sont accordés que sur un point, sur la nécessité de laisser pendre Riel, et sur la pensée que celui d'entre eux qui s'exposerait à déplaire à sir John, risquerait par là de se faire du tort et donner des armes à son rival. M. Chapleau a déclaré, dès le premier jour, que le conseil avait été unanime sur l'exécution de Riel, et il a dit vrai. Il y a eu unanimité, non seulement de fait, mais de pensée, et dans cette trahison préméditée où chacun des trois ministres a joué son rôle, tous trois séparé-

ment ont pris une part en rapport avec leur tempérament connu. Une fois son parti pris, M. Champleau a marché droit devant lui, comme un homme qui joue son va-tout, et s'est drapé dans son crime avec ostentation. Sir Adolphe Caron, tout goinfre de son nouveau titre, a été ignoble et cynique et s'est vautré salement dans l'apostasie. Sir Hector Langevin, qui a fait plus que ses collègues dans la préparation du meurtre, a négocié la trahison et l'a conduite pas à pas par des voies lentes et souterraines ; fourbe et masqué pendant le crime, lâche et tremblant à l'heure du péril.

Sir John A. Macdonald fait travailler ses commis en distribuant à chacun d'eux la besogne qui convient le mieux à ses aptitudes. Pendant les longs mois qui ont précédé le dénouement du drame de Regina, il a confié à sir Hector Langevin le rôle du traître, celui de l'homme qui est chargé de tromper la victime, de détourner ses soupçons, de l'amuser par de fausses promesses, et de la conduire sans qu'elle s'en aperçoive jusqu'au bord de l'abîme préparé pour elle.

La victime qu'il s'agissait de préparer au sacrifice n'était autre que le peuple canadien-français. Le chef du parti conservateur dans le Bas-Canada n'a pas hésité à accepter sans remords le rôle qui lui était dévolu, dans cette campagne dirigée contre nous. Il a organisé la série de mensonges et de manœuvres odieuses qui devaient tromper le Parlement et le pays sur le sort réservé à Riel,

endormir les députés et arrêter, en faisant croire que le chef métais aurait la vie sauve, des manifestations dont l'unanimité eût contraint les bourreaux à se laisser arracher leur proie.

C'est sir Hector Langevin qui, dans la séance du 16 juillet 1885, a promis, au nom du gouvernement, que les jurés seraient choisis "*absolument comme ils le seraient dans d'autres parties du pays,*" et que le procès serait "*convenable et impartial.*" Ne s'en tenant pas à un si audacieux mensonge, il complétait son œuvre d'hypocrisie, en laissant entrevoir la grâce au bout d'une condamnation possible, et il ajoutait que "*la question de savoir si on devrait pardonner viendrait plus tard*" et que "*le pouvoir de pardonner serait exercé avec cette humanité qui a toujours guidé le gouvernement du pays, qu'il fût conservateur ou libéral.*"

C'est sir Hector Langevin qui, après la condamnation de Riel, a dit et fait dire à ses amis que Riel ne serait pas pendu. "*Que pouvez-vous craindre,* disait-il à l'un d'eux, *ne sommes-nous pas là ?* C'est lui qui a dirigé la campagne contre les manifestations en faveur de Riel, en avertissant ses amis de ne pas y prendre part, parce que le gouvernement étant décidé à ne pas faire pendre Riel, ces manifestations étaient inutiles et ne pouvaient constituer qu'une "*manceuvre libérale.*"

C'est lui qui a déclaré solennellement à Rimouski que le gouvernement s'engageait à faire statuer

sur l'état mental de Riel par une commission médicale.

C'est lui qui a dicté à ses journaux, et plus particulièrement au *Monde*, la polémique à double face, dans laquelle on outrageait les patriotes, tout en annonçant chaque jour que Riel ne serait pas pendu. C'est lui qui a fait inspirer au *Monde*, par un émissaire envoyé tout exprès d'Ottawa, la fameuse diversion contre M. Beaugrand, dans laquelle les pendards, convaincus que Riel serait exécuté six jours plus tôt, se sont trompés de date et ont inutilement agité la ville de Montréal. C'est pour l'aider à exécuter son œuvre de fourberie et de mensonge, que le *Monde* s'écriait, au lendemain du rejet du pourvoi de Riel : “ *Les avocats libéraux ont fait ce qu'ils ont pu pour faire pendre Riel. Heureusement ils n'ont pas réussi à tout perdre. Leur tâche est finie : la nôtre continue. . . .* ” C'est encore sous son inspiration que le samedi 14 novembre, quand M. Chapeau avait déjà annoncé officiellement aux députés réunis au Windsor que le sort de Riel était scellé, le *Monde* du même jour n'en continuait pas moins à promettre que Riel aurait la vie sauve.

Allégations et promesses qui ont eu — on l'a déjà dit — une portée incalculable, car elles ont eu pour effet de persuader aux députés conservateurs que le gouvernement avait un programme arrêté d'avance en vue de sauver Riel : et cette assurance les a empêchés d'intervenir à temps, sinon

pour modifier la féroce résolution de sir John A. Macdonald, au moins pour imposer la retraite des trois ministres canadiens-français et pour mettre par là le gouvernement dans l'impuissance de passer outre.

Toute cette conspiration contre l'opinion publique de notre province et contre la vie d'un pauvre illuminé, est l'œuvre propre de sir Hector Langevin. De ses deux collègues canadiens-français, l'un, M. Chapleau, avait passé l'été en France, et son rôle militant dans le parti pandard n'a commencé à vrai dire qu'à partir de l'exécution de Riel. Quant à sir Adolphe Caron, on sait de reste que la tâche n'était pas à sa portée. Ce chevalier de nouvelle extraction n'est capable que des besognes qui peuvent être accomplies par les gens qui ne sont capables de rien ; et, s'il possède toute la méchanceté voulue, il n'a pas le don d'astuce nécessaire pour l'exécution d'un plan tortueux. On l'a envoyé banqueter à Winnipeg avec des polissons ivres, et souiller son mandat dans un festin de bourreaux en goguette. C'est tout ce à quoi il est bon. Pour tout le reste, sir Hector Langevin a été, une fois dans sa vie, véritablement chef. Dans cette première partie du drame, c'est sur lui que doit retomber la part de responsabilité la plus lourde, et une part de honte proportionnée à ce qu'il y a d'inexprimablement vil dans les fourberies auxquelles il a attaché son nom.



Après le 16 novembre, le cœur lui a manqué. Tant qu'il ne s'était agi que de tuer et de mentir, il n'avait pas éprouvé un instant d'hésitation. Mais quand il s'est agi d'être brave, sir Hector Langevin s'est tout à coup senti défaillir. Devant le soulèvement patriotique de ce peuple qu'il avait exploité, trahi et vendu, il n'a pas éprouvé de remords, mais il a éprouvé l'angoisse du noyé qui s'abandonne. Cet homme n'est capable d'énergie et de présence d'esprit que dans les vilaines actions où il croit l'impunité assurée. A partir du moment où il n'a plus la certitude d'être le plus fort, il se trouble et n'est plus lui-même. Pareille aventure lui était déjà arrivée en 1874, à l'époque du scandale du Pacifique. Au lendemain de la mort de Riel, il s'est cru, une seconde fois, perdu ; et il a eu quinze jours d'anéantissement, sans concevoir une idée, sans pouvoir donner un ordre, sans autre préoccupation que de plier devant l'orage, de laisser les autres se compromettre et de sauvegarder du naufrage, qu'il prévoyait immédiat, la chance de redevenir chef d'un parti conservateur à venir.

Son journal *Le Monde* a exprimé assez fidèlement,—sauf à y joindre du cru de ses rédacteurs, quelques maladresses mêlées à des insolences d'écoliers—l'état de prostration par lequel le maître est passé. “ Nous sommes f... mais il est inutile que tout le monde se noie,” avait dit sir Hector, le jour où M. Vanasse est entré dans le comité national,

pour y prendre place parmi les vengeurs de Riel. " Il est inutile que tout le monde se noie " voulait dire évidemment " il est inutile de perdre ses chances de retour, en s'attardant sur le vaisseau qui sombre. " Quelques jours plus tard, *Le Monde* affichait à sa porte, en caractères gigantesques : " Départ de sir John. Le vieux traître se dérobe à l'indignation publique et s'enfuit en Angleterre pour y cacher sa honte, " et à peu près au même moment, M. Tarte proclamait qu'il était injuste et impolitique d'englober les ministres canadiens-français dans la réprobation du pays contre sir John A. Macdonald. Le lendemain, on eut déclaré sans doute que les ministres canadiens avaient été trompés, qu'on leur avait caché des pièces importantes et que sir John A. Macdonald était seul coupable. Un mois après, on eût recommencé la campagne, au nom du grand parti conservateur, débarrassé de sir John, prêt à s'allier avec n'importe qui et toujours représenté par l'innocente, circonspecte et glorieuse personne de sir Hector Langevin.

Mais les destins et M. Chapleau en ont décidé autrement. Fidèle à l'antagonisme permanent qui est une des conditions de leur existence, M. Chapleau s'est dit que du moment où Langevin lâchait tout, le rôle de Chapleau était naturellement de faire le contraire et de résister. Nous aurons assez de mal à dire du secrétaire d'Etat, pour n'être pas en peine de reconnaître qu'il n'est point " lâche "

devant l'ennemi. La différence d'attitude des deux ministres a valu au gouvernement pendard quelques mois de grâce, à M. Langevin l'indéniable mépris des compagnons de chaîne qu'il était prêt à trahir, au peuple canadien la prolongation de divisions funestes, qui ont perdu depuis longtemps leur raison d'être et que l'heure était venue d'effacer devant la douleur et le péril communs.

Mais les pendards, qui ont vu de près, les défaillances de sir Hector Langevin, savent qu'au jour du naufrage final, il n'y aura pas à compter sur un homme qui est toujours prêt à abandonner, le premier, le pont du navire en détresse.

Désormais, il ne reste à sir Hector Langevin que la clientèle des vendus. C'est quelque chose tant qu'on tient une caisse, et le lendemain de la chute ce n'est rien.

---

## VII.

On ne saurait songer à tout, et il est difficile de parler de ce qui n'existe pas. Nous avons négligé de mentionner les titres littéraires de sir Hector Langevin, bien qu'il ait été président de l'Institut canadien de Québec, et qu'il ait collaboré à deux ou trois journaux. Il a publié un "manuel des paroisses," indigeste compilation dont personne ne se souvient plus ; et des "mélanges religieux " dans lesquels on remarque une chaude apologie de Chiniquy, qui n'avait pas encore jeté le froc aux orties, et dont les sermons sur la tempérance avaient mis le futur chef en "extase." On dirait qu'il existe une divination secrète, en vertu de laquelle les traîtres de tous les états se comprennent et se plaisent à première vue. Il ne faut pas trop s'en plaindre. C'est la vengeance et la consolation des honnêtes gens.

